



Guadeloupe  
Guyane  
Martinique



## 6 CAS TYPES POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE

Ce dossier présente 6 systèmes bovins viande caractéristiques des Antilles et de la Guyane. Ces départements couvrent une large diversité de contextes humains et pédoclimatiques qui expliquent en eux-mêmes la grande variabilité des conduites, des races employées et des productions. Il ne s'agit pas ici de mettre en comparaison des fonctionnements qui sont tous adaptés à des conditions de production spécifiques mais d'illustrer les pratiques d'élevage et les performances attendues en année moyenne.

Tableau des 6 cas-types décrits

	Martinique			Guadeloupe	Guyane	
	Naisseur	NE sans achat	NE avec achat	NE canne à sucre	Grand domaine	Valorisation foncier
SAU (ha)	40	30	30	11	230	230
UMO	1,5	1,2	1,3	1	4	2
dont familial	1	1	1	1	2	1,5
Vaches allaitantes	70	33	33	9	160	75
Race	Brahman			Croisé	Brahman	
Production	Sevrans	Jeunes bovins finis			Jeunes bovins finis	
Chargement (UGB/ha)	2	1,8	1,9	3	1,4	de 1 à 1,5

Ces systèmes se différencient sur la plupart de leurs composantes :

- la dimension : des petits élevages bovins Guadeloupéens complémentaires de la culture de canne à sucre aux grands domaines Guyanais installé sur la mise en valeur des espaces fonciers disponibles,
- la race des bovins : principalement Brahmane, pour ces compétences à produire en condition sanitaire difficile, aux vaches créoles plus mixtes,
- la gestion des surfaces : herbagères et extensives en Guyane, autonomes sur l'herbe en Martinique et usant des co-produits en Guadeloupe.

Tableau de résultats des conduites animales dans les 6 cas-types

	Naisseur	NE sans achat	NE avec achat	NE canne à sucre	Grand domaine	Valorisation foncier
Vêlages (nb)	70	31	31	7	160	65
Taux de productivité	80 %	75 %	75 %	65 %	79 %	68 %
Taux de mortalité	4 %	3 %	3 %	7 %	6 %	5 %
Production kg vif/UGB	205	210	235	190	220	140
Production kg vif/ha SFP	405	380	450	565	149	194
Concentrés (kg/UGB)	168	318	370	267	56	87



Dans ces systèmes, la productivité animale est fortement dépendante de la réussite de la reproduction et de la qualité de l'alimentation pour élever et engraisser les bovins. Les logiques les plus extensives sont moins productives mais elles sont aussi plus économes en intrants, donc plus autonomes. Les petits troupeaux sont très sensibles aux aléas sanitaires.

## QU'EST-CE QU'UN CAS TYPE ?

Un cas-type présente le fonctionnement cohérent d'une exploitation en rythme de croisière pour un système et un contexte donné. Plus précisément, il décrit des choix techniques mis en œuvre au niveau des animaux, des surfaces et des investissements pour des productions et des contraintes structurelles clairement identifiées. Il présente donc le résultat économique que l'on peut espérer du bon fonctionnement de l'ensemble et donne des repères aux exploitations en phase de croisière ou en phase d'évolution.

## COMMENT EST-IL CONSTRUIT ?

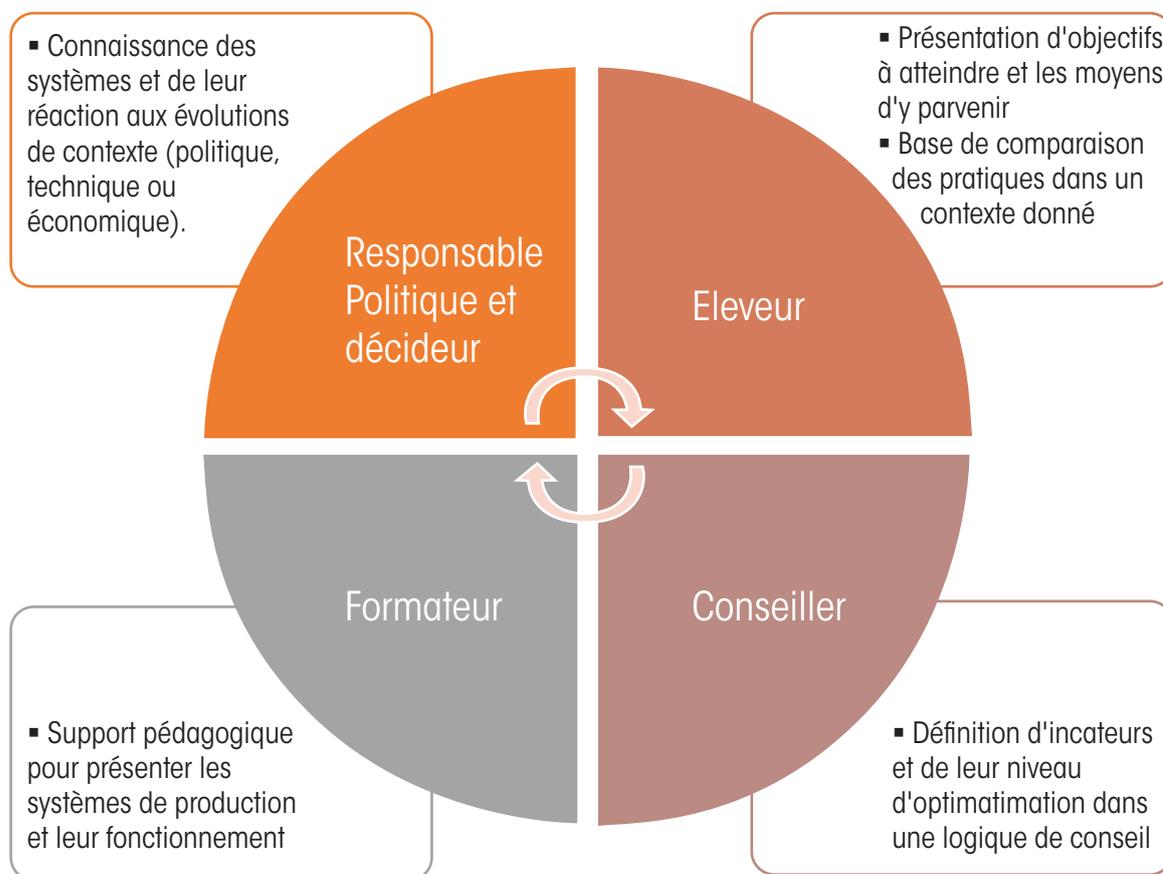
Le cas-type n'est pas une simple approche statistique. Il n'est ni la moyenne des résultats observés dans le cadre du réseau, ni l'exploitation la mieux optimisée.

Il s'agit d'un modèle se rapprochant plutôt de l'étude de cas renouvelée sur plusieurs élevages et sur plusieurs années. L'exploitation « pivot » obtenue, est donc représentative de la logique de fonctionnement à l'intérieur d'un groupe ; ses résultats sont par la suite modulés par l'expertise de techniciens. Les performances décrites au sein de ce système sont donc favorables, voire supérieures à la moyenne, et constituent des objectifs à atteindre ou atteignables par tous les éleveurs. Elles représentent en général le 1/3 supérieur des éleveurs pour un type donné.

Les cas-types présentés dans le cadre de ce document, sont réalisés à partir du suivi des fermes du réseau de 2010 à 2015 (résultats technico-économiques) et de la conjoncture 2015 (prix de vente des animaux, d'achats des aliments, des engrais, etc.).

## A QUOI CELA SERT ?

La valorisation du cas-type dépend du destinataire finale :



# CAS-TYPE : GUIDE DE LECTURE

La description globale des systèmes est faite dans les fiches à suivre. Elle resitue les différents types d'atelier dans leur historique, leur localisation et leur logique de fonctionnement : gestion des troupeaux, régimes alimentaires et bilans fourragers, performances des troupeaux et résultats économiques des systèmes.

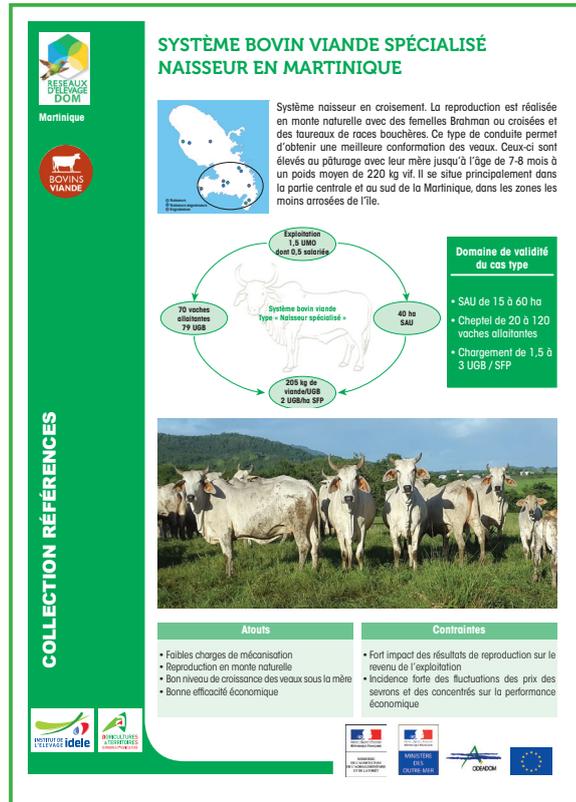
## Principales caractéristiques du système de production (page 1)

Il s'agit des principales composantes du système en terme de structure et de fonctionnement : Type de production et dimension de l'atelier, Surface Agricole Utilisée, niveau d'intensification, production complémentaire. Le système est replacé dans son contexte régional et dans son historique.

## Présentation du système

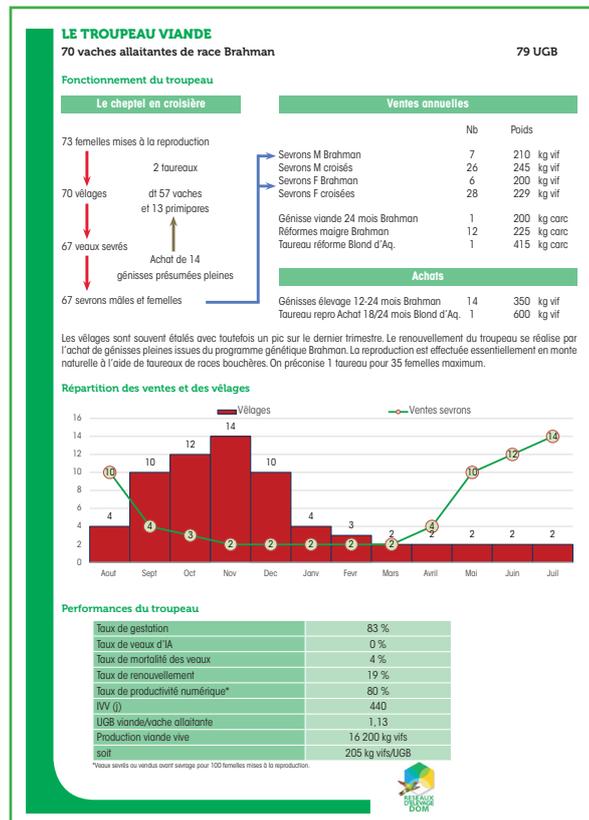
Assolement -Descriptif de la gestion des surfaces selon leurs potentialités et contraintes place de l'herbe et des cultures, rotations engagées...

Atouts/Contraintes – Lecture des points forts et points faibles des systèmes face à leur durabilité et leur adaptation aux fluctuations de contexte économique (autonomie alimentaire, réponse au marché, sensibilité économique...)



## Fonctionnement du troupeau

Le schéma de fonctionnement décrit une organisation en croisière de la production de viande bovine à partir de la répartition annuelle des vêlages et de la destination des produits. Les résultats techniques fournissent les repères relatifs à la reproduction, aux performances de production et de croissance.

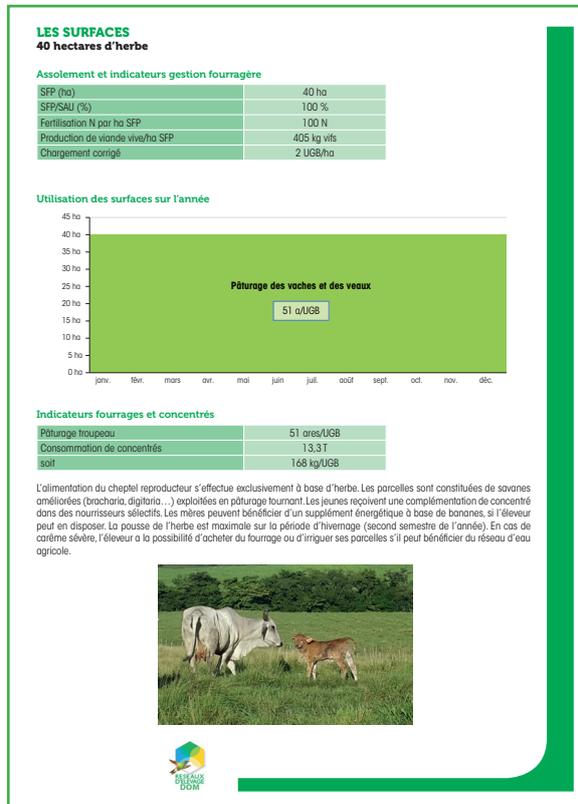


## Gestion des surfaces

Le schéma de gestion des surfaces fourragères présente la répartition pâture/stock fourrager par période et les pratiques d'ajustement au besoin des animaux. Les stocks sont dissociés par mode de récolte. Les surfaces sont rapportées par UGB pâturant et par vêlage.

Remarque : le système fourrager est décrit en année standard sans à-coup climatique.

Remarque : ces valeurs traduisent les pratiques des éleveurs et ne sont pas toujours optimisées. Les rendements des surfaces sont ceux observés en ferme.



## Résultats économiques (page 4)

Pour chaque système, ce tableau reprend la composition du Produit Brut d'Exploitation en distinguant la part réservée à l'atelier bovin viande et le détail des principaux postes de charges opérationnelles et de structure.

Ce compte donne trois résultats :

- l'Excédent Brut d'Exploitation, indicateur d'efficacité économique intégrant les charges sociales,
- le Résultat Courant, évaluant la rentabilité de l'exploitation après amortissements et frais financiers,
- le revenu disponible après règlement des annuités, qui reste en trésorerie pour vivre et autofinancer de nouveaux investissements.



## Sensibilité du système

Quelques chiffrages montrent la variabilité des critères aux écarts de productivité ou de conjoncture.

Document édité par l'Institut de l'Élevage  
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr  
Achevé d'imprimer en Novembre 2017  
ISBN : 978-2-36343-890-4  
Novembre 2017 - Référence Idele : 0017 602 021  
Réalisation : Corinne MAIGRET  
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :  
Frédéric MARIE - CA Martinique - Tél : 05 96 51 75 75  
Nathalie CONDINA - CA Guyane - Tél : 05 94 29 61 95  
Gerty CANEVAL - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84  
Valérie MAROUDIN - Cap'Viande - Tél : 05 90 32 00 84  
Stéphanie JOCK - Sélection Créole - Tél : 05 90 81 45 29  
Patrick SARZEAUD - Institut de l'Élevage - Tél : 02 22 74 03 81

## RÉSEAU DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Élevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

